

MK 89477



Vitrac 8 août 1928

21/8
 8
 21

La Comtesse de Miramon
 a l'honneur de demander
 à Monsieur le Préfet de
 Cantal l'autorisation de
 se faire délivrer un passeport
 pour elle et son père sa fille
 M^{lle} Yvonne de Miramon afin
 de pouvoir aller voir leur cousine
 en Italie M^{lle} la Comtesse d'A
 Vence et la prie de croire à ses
 sentiments très distingués

Comtesse de Miramon - Farques

en approbation avec avis
 favorable

Vitrac le 11 août 1928

Y. de Miramon Farques



FRANÇAISE

VALABLE POUR UN AN

L'ÉTRANGER
 Français
 aller de...
 de la République
 des et militaires des
 pour passer librement
 par les
 L'ÉTRANGER
 L'ÉTRANGER
 L'ÉTRANGER
 L'ÉTRANGER
 L'ÉTRANGER
 L'ÉTRANGER
 L'ÉTRANGER
 L'ÉTRANGER
 L'ÉTRANGER
 L'ÉTRANGER
 L'ÉTRANGER

